

Conseil municipal du 10 juillet 2015 à Lacropte

Présents :

C.Faure - M.J.Lance - I Faure - R.Lestang - V.Celérier - M.Chevreux - JL Bernard - T Dufraix

Absents et excusés : J L Baumann (proc. JLuc Bernard) - Patricia Montauriol (proc. MJ Lance) – G Bashford (proc. C Faure) – M KINE (proc. V Célerier) – D PRIVAT (proc. R Lestang) – F Ladeuil (proc. M Chevreux) – JM Chinouilh (proc. T Dufraix)

Secrétaire de séance : Isabelle FAURE

Début de la séance à 19h20

- Virement de crédit pour payer la caution du tribunal : changement de ligne sur le budget dans dépenses imprévues, virement de 1000€.

Vote oui à l'unanimité

- **Arrêté nomination Commissaire –enquêteur**

C'est un maire du canton qui doit être nommé au choix du conseil municipal. Gilles Leroux s'est proposé. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité.

- **travaux mairie/poste**

L'architecte prépare le dossier d'appel d'offre. Un Article passera dans le journal « Réussir le Périgord » le 24 juillet.

Le conseil municipal consulte le plan des travaux prévus.

Travaux église

Assurance pour la sécheresse : on attend que les autorisations devant venir de l'assurance soient faites en conformité avec les travaux attendus.

Au niveau de l'église, le plancher à l'étage et celui qui donne accès aux cloches est pourri, il faut le refaire. Voir si on peut le réparer nous-mêmes.

Place verte

Nous cherchons encore un camion pour transporter les pierres depuis la carrière de Cubjac. Nous pensons à deux personnes à qui nous allons demander.

- **Route de « Maison Neuve »**

Des personnes ont écrit à la mairie pour se plaindre du mauvais état de cette route. Celle-ci avait subi des travaux l'an dernier par l'entreprise Muret, mais les travaux n'ont pas tenu. L'adjoint responsable des routes demande des devis aux Ets Muret et Bellot : un devis de point à temps et un devis pour prêt de la machine et technicien.

- **Permis de construire**

Mme Le Maire tiendra à disposition du conseil municipal le registre des PC, CU, DP lors des prochaines réunions afin que les élus prennent connaissance de tout dépôt de dossier.

- **Compte-rendu de la commission communication : projet 2016**

Organisation d'un thé dansant : Viviane Célérier et MJ Lance se sont renseignées auprès du groupe « Los Croquants d'Escornabiou ».

Nous prévoyons cette manifestation pour fin janvier, nous prendrons en charge l'organisation.

Par contre pour pouvoir fonctionner au niveau de la municipalité, il faudrait créer une association. Le conseil municipal discute sur les modalités de la création de cette association.

Une idée est proposée de faire une grande manifestation en 2016. Pour cela il est nécessaire de bien prendre tous les renseignements (organisation, sécurité...).

- **Repas des bénévoles**

Samedi 5 septembre au soir.

Menu : viande grillée, salade de riz, taboulé, tartes aux fruits

- **Garderie**

La communauté des communes prendrait en charge la garderie, elle payerait l'employée et aurait des aides de la MSA et de la CAF. Le reliquat serait partagé dans toutes les communes au prorata du nombre d'enfants.

Au niveau de l'école, l'effectif est réduit. Si nous ne récupérons pas d'enfants, nous risquons perdre une classe.

- La personne responsable de la FNACA nous a proposé de créer un espace du souvenir sur notre commune en souvenir du 19 mars 1962. Le conseil municipal n'est pas opposé à l'idée mais ne s'engagera pas sur la date du 19 mars 1962. Ce projet sera à étudier.

- **Courrier d'un administré à Fontroubade**

Il reproche à un habitant la détérioration de son chemin et des fils de téléphone suite à une coupe de bois. Il considère que l'habitant en question n'a pas fait le nécessaire pour réhabiliter le chemin et éviter le ravinement. Le premier adjoint s'est rendu sur place. La solution sera de faire un fossé et de mettre une buse pour envoyer l'eau dans le bois.